



# FOOT

## MAG

LE MAGAZINE  
DE LA  
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

# OBJECTIF EURO 2016

*Ce mois-ci, le dossier de Foot Mag est consacré à la candidature de la France à l'organisation de l'Euro 2016. Quelles sont les clés de ce projet ? Quels en sont les enjeux ? P.30*

**DOSSIER**  
**CANDIDATURE EURO 2016**  
par Stéphane Lanoue et Xavier Thébaud





# UNE AMBITION FRANÇAISE

3

C'est officiel depuis le 13 février. La France veut organiser l'Euro 2016. Comme le souligne Jean-Pierre Escalettes, président de la FFF, tout un pays doit porter ce projet. Le dossier de candidature devra répondre à l'exigeant cahier des charges de l'UEFA. La France devancera-t-elle l'Italie, la Turquie et le duo Suède-Norvège ? Réponse le 27 mai 2010.

# ÊTRE À L'HEURE EUROPÉENNE

**Sept mois. C'est le temps qu'il reste à la France pour monter son dossier de candidature à l'Euro 2016. Le défi est de taille pour convaincre l'UEFA de lui confier l'événement.**

**12**

juillet... 2016. La France chavire. Elle vient de remporter le Championnat d'Europe de football organisé sur son sol. Stoppons tout de suite la fiction. Pour vivre le remake de 1984, il lui faut obtenir d'abord l'organisation de la compétition. Une bataille au moins aussi ardue que celle que les Bleus auront peut-être à livrer dans sept ans.

Depuis le 13 février dernier, la Fédération est officiellement candidate à l'Euro 2016. Pour son président Jean-Pierre Escalettes, elle répond ainsi « à l'attente de la nation du football. » « Une grande compétition internationale entraîne inmanquablement un nouvel élan pour notre sport. Ce besoin d'un souffle nouveau est ressenti par tous les acteurs du foot français. Nous ne pouvions que saisir cette opportunité. » Pour le n°1 de la FFF, « ce projet ambitieux est porté et voulu par les 2 millions de pratiquants, les 18 000 clubs, les centaines de milliers de bénévoles, les millions de sympathisants. »

Mais cela ne suffit pas, comme il l'a rappelé en mai dernier lors d'une conférence de presse. La Fédération devra présenter un dossier technique impeccable à l'UEFA, présidée par Michel Platini. La tâche n'est pas simple. Elle implique de répondre avec satisfaction aux requêtes de la Confédération européenne. Jacques Lambert, ancien directeur du comité d'organisation de la Coupe du Monde 98, mesure le chemin à parcourir. « Les exigences ont incroyablement changé. Le cahier des charges de la FIFA pour 1998 était



**LE SOUTIEN POPULAIRE** à la candidature jouera un rôle dans la désignation du pays hôte.

d'une vingtaine de pages. Pour l'Euro 2016, c'est 500 pages. »

## **PIERRE D'ACHOPPEMENT**

Le dossier devra être remis à l'UEFA au plus tard le 15 février 2010. « Nous avons en fait jusqu'à la fin décembre pour nous préparer et être prêts. C'est un calendrier extrêmement serré », prévient le directeur de la Fédération. Et ce d'autant plus qu'en l'état actuel, la France ne dispose que d'un seul stade conforme. Les autres sont à rénover ou à construire (voir pages 34-35). « C'est la principale pierre d'achoppement », souligne Jean-Pierre Escalettes.

Seize villes espèrent accueillir des matches de

l'Euro 2016, couvrant l'ensemble du territoire hexagonal. Le président de la FFF et son homologue de la LFP, Frédéric Thiriez, ont entrepris un tour de France des candidates pour établir un état des lieux. Parmi les attentes des municipalités figure la possibilité de lever les freins juridiques à leur projet de stade.

Le gouvernement a déposé début juin, devant la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, un amendement au projet de loi de développement et de modernisation des services touristiques, rendant certains stades d'intérêt général. La liste des enceintes retenues sera définie plus tard par arrêté de Bernard Laporte, Secrétaire d'Etat aux Sports. Une enve-

loppe de 100 millions d'euros sera par ailleurs débloquée pour les travaux dans ces stades.

Ces initiatives illustrent le soutien des pouvoirs publics à la candidature à l'Euro 2016. « Lors de la finale de la Coupe de France, le Président de la République m'a dit qu'il n'était pas à 100 % mais à 200 % derrière nous », se réjouit Jean-Pierre Escalettes. En mars dernier, au siège de la Fédération, Bernard Laporte avait indiqué que le Championnat d'Europe participerait « au rayonnement de la France. » Ces soutiens doivent s'accompagner d'un élan populaire autour du projet tricolore. Selon un sondage réalisé fin mai par l'institut LH2, six Français sur dix déclarent supporter la candidature tricolore.

## NOUVELLES DIMENSIONS

Une donnée importante aux yeux de l'UEFA, comme elle le confirme dans son cahier des charges : « Pour que ce projet soit crédible et accepté par l'opinion publique du pays hôte, la planification du Championnat d'Europe doit s'inscrire dans le cadre d'une logique d'héritage à long terme et de développement durable. » Voilà les autres points forts sur lesquels devra porter le dossier français (voir pages 36-37). « La protection de l'environnement n'est plus un vernis qu'il faut poser de façon artificielle. Cette dimension doit être intégrée dans toutes les phases du projet, insiste Jacques Lambert qui met aussi l'accent sur l'aspect festif d'une compétition comme l'Euro. Ce qui se passe en dehors du stade, où les supporters se mêlent à la population locale, est quasiment aussi important que ce qui se déroule dedans. Cet aspect a pris une ampleur considérable et modifie la donne.»

Les stades, le développement durable, l'héritage de l'événement, les animations, sont autant d'aspects cruciaux qui conditionneront la qualité de la candidature française. Sans oublier les autres... Pas de doute, les acteurs du projet Euro 2016 ont du pain sur la planche d'ici la fin de l'année.

## Les dates clés

- **5 mars 2009** : lancement officiel de la candidature de la France.
- **3 avril 2009** : annonce des quatre candidats : Italie, Turquie, Suède/ Norvège et France.
- **1<sup>er</sup> juillet 2009** : distribution des contrats de candidature.
- **15 février 2010** : dépôt des dossiers de candidature.
- **27 mai 2010** : désignation du pays hôte.

## Made in FFF

L'idée d'organiser une compétition européenne pour les nations a germé dans un bureau de notre Fédération. Dans celui de Henri Delaunay, ancien secrétaire général de la FFF de 1908 à 1955, pour être précis. Visionnaire, l'inventeur de la Coupe de France a déposé le projet sur le bureau de la FIFA dès 1927. Décédé en 1955, c'est son fils Pierre Delaunay, lui aussi secrétaire général de la Fédération de 1955 à 1968, qui l'a présenté à l'UEFA lors du congrès de Stockholm en 1958. L'épreuve a eu lieu la première fois en France deux ans plus tard. Et le trophée porte toujours son nom.



**HENRI DELAUNAY, LE** père de l'Euro de football.



**Bordeaux**



**Lille**



**Lens**



**Lyon**

# STADES : LE DÉFI MAJEUR

« **L**a France accuse aujourd'hui un incontestable retard dans le processus de modernisation de ses grands stades. Un simple ravantage des stades existants, une rénovation à minima des enceintes entretiendraient peut-être l'illusion d'une candidature ; ils empêcheraient sûrement sa réussite, tant la qualité des infrastructures, notamment sportives, sera un élément clé de la décision. » Le constat est sans appel. Il émane de la commission «Grands stades Euro 2016», présidée par Philippe Séguin, qui a remis son rapport au Premier Ministre en novembre dernier.

Le défi qui se dresse devant la candidature tricolore s'avère immense. Dans à peine sept mois, la preuve devra être apportée que la France peut fournir les enceintes demandées. Et, comme l'a rappelé Jacques Lambert lors d'une conférence de presse en mai, l'instance européenne ne se contentera pas d'une simple promesse. « Nous devons, nous, Fédération et villes-hôtes, fournir des plans de stades et des engagements financiers. Nous devons faire la démonstration que nous savons mettre en place les moyens de construction ou de rénovation. » L'UEFA se montrera inflexible.

## CHALLENGE ARCHITECTURAL

A cela s'ajoute une donnée supplémentaire : la 15<sup>ème</sup> édition de l'Euro comptera vingt-quatre équipes, contre seize auparavant, augmentant de facto le nombre de stades nécessaires. « Le cahier des charges requiert la présentation de neuf projets. Nous avons la possibilité d'en ajouter trois de réserve », note le directeur de la FFF. Seize

**Les stades constituent le volet essentiel de la candidature tricolore. La France pourra-t-elle présenter un projet viable de neuf enceintes dans sept mois ? Le défi est important mais loin d'être insurmontable.**

villes sont sur les rangs. Jean-Pierre Escalettes effectue depuis fin mai, avec le président de la LFP, Frédéric Thiriez, un tour de France des candidats. A l'issue de cette tournée, la FFF effectuera une première évaluation.

Compte tenu des demandes de l'UEFA, Jacques Lambert livre cet état des lieux : « Un seul stade ne demande aucune amélioration majeure, le Stade de France. Quatre ou cinq sont à construire avec des normes modernes incontournables. Entre les deux, ceux existants nécessitent une rénovation, ce qui veut tout et rien dire ! Pour certains, la rénovation doit être profonde et peut s'apparenter à une quasi-reconstruction ; pour d'autres, elle sera plus légère. Il y a des contraintes complexes. Comment, par exemple, toucher aux superstructures du Parc des Princes ? »

Le challenge architectural n'est pas le seul à rele-

ver. Le financement des travaux en constitue un autre de taille. Sur ce point, les villes comptent beaucoup sur le projet de loi qui qualifierait les stades "d'intérêt général" et offrirait une sécurité juridique dans le cadre des financements privés qui s'avèrent nécessaires. Cette étape est la condition sine qua non pour obtenir les enceintes qui satisfont les demandes qualitativement élevées de l'UEFA. Selon elle, l'accueil et le confort des spectateurs, l'emplacement, l'accessibilité, la capacité, le niveau d'ambition, l'exploitation ultérieure, la rentabilité et l'impact environnemental doivent être les critères de référence des stades de l'Euro 2016.

## DES IMPÉRATIFS PRÉCIS

Des critères détaillés dans le cahier des charges de 500 pages. Quelques exemples suffisent à comprendre les attentes de l'UEFA. Chaque stade doit



**L'EURO 2016 NÉCESSITERA** la construction ou la rénovation d'au moins neuf stades.

### Marseille



### Metz



### Montpellier



# 41%

**des Français  
étaient au courant,  
fin mai, de la  
candidature de  
la France à l'Euro  
2016.**

être correctement connecté aux transports publics et au réseau routier, et se situer à moins de deux heures d'un aéroport. Il est aussi préconisé d'orienter les enceintes dans un axe nord-sud pour éviter de mauvaises expositions au soleil et des gênes aux retransmissions TV. L'UEFA souhaite également que les candidats adhèrent au programme « Green Goal » de la FIFA pour le développement durable : la diminution de la consommation d'eau potable, la réduction des déchets, la création des systèmes à haut rendement énergétique, le recours croissant aux

transports publics sont autant d'éléments à prendre en considération lors de la construction des stades.

Les villes connaissent tous les impératifs, le cahier des charges leur ayant été remis le 30 avril puis expliqué le 19 mai à la FFF. « Nous mettrons à leur disposition un dispositif d'assistance et de conseil pour fluidifier leurs phases d'étude, de conception et de décision, souligne Jacques Lambert. Le projet est exigeant mais aussi extrêmement porteur. » Les prochains mois s'annoncent studieux.

## Trois catégories

**L'UEFA classe les stades en trois catégories en fonction des travaux à effectuer :**

### Catégorie 1

**Stade existant, nécessitant des évolutions mineures :**

Stade de France

### Catégorie 2

**Stade existant, nécessitant des évolutions majeures :**

Lens, Marseille, Metz, Montpellier, Nancy, Nantes, Parc des Princes (Paris), Rennes, Saint-Etienne, Toulouse

### Catégorie 3

**Stade à construire d'ici 2014 :**

Nice, Lyon, Strasbourg, Lille, Bordeaux

**Ce classement a été établi en fonction des intentions connues à ce jour, et n'a pas un caractère officiel ni définitif.**

## Quelle capacité ?

**La capacité des stades obéit à une stricte demande de l'UEFA. Une capacité dite nette, c'est-à-dire déduction faite des places occupées par les médias, les officiels et les personnes à mobilité réduite.**

**L'organisateur doit fournir deux stades d'au moins 50 000 places (de préférence 60 000) pour la finale et les rencontres de l'équipe hôte (y compris le match d'ouverture), trois d'au moins 40 000 places pour les quarts et demi-finales, quatre d'au moins 30 000 places pour les matches de groupe.**



**LA CAPACITÉ DES** stades doit varier de 30 à au moins 60 000 places.

Nancy



Nantes



Nice



# LES CLÉS DU SUCCÈS

Pour convaincre l'UEFA, la France va devoir présenter un solide dossier technique. Les attentes de l'instance dirigée par Michel Platini ont beaucoup évolué ces dernières années. Plusieurs critères sont désormais déterminants comme le « hors-stade », le développement durable et l'héritage de l'évènement. Trois points sur lesquels il faudra se montrer dynamique et inventif. Une nécessité pour s'ouvrir les portes de l'Euro 2016.



**LE PROGRAMME GREEN GOAL** prévoit qu'un supporter sur deux emprunte le tramway, le métro ou le bus pour se rendre au stade.

## UNE ORGANISATION « ÉCO-RESPECTUEUSE »

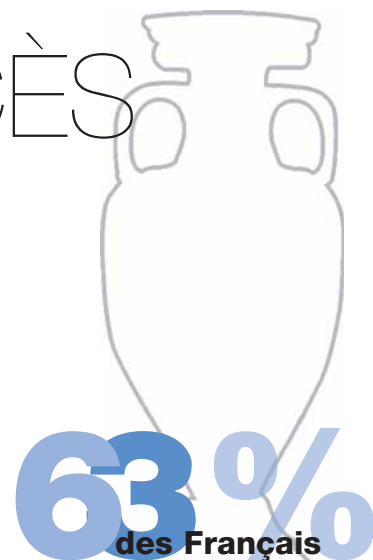


la confluence de plusieurs préoccupations, le thème du « respect » devra être présent à tous les niveaux lors de la mise en œuvre du dossier. L'UEFA attend des actes probants. Son objectif étant de garantir, grâce à l'Euro 2016, une amélioration dans les domaines de l'environnement, de la santé et de la cohésion sociale et culturelle au bénéfice de la population. Au-delà du sport, la manifestation doit aussi contribuer à la progression sur le long terme de la qualité de vie dans les villes hôtes.

### Paris



### Rennes



**des Français émettent une opinion positive sur la candidature française.**

## Lille, le bel exemple

Le Grand Stade de Lille est un bon exemple de ce qu'attend l'UEFA en matière de développement durable. Sa conception s'inscrit activement dans ce principe avec la présence d'éoliennes autour de l'enceinte, de panneaux solaires intégrés à la toiture et une large utilisation du bois et de matériaux recyclables. L'enceinte lilloise émettra le moins de Co<sup>2</sup> possible.

innovants, recrutement non discriminatoire (bénévoles, salariés), aménagement des installations et prestations de services accessibles à tous (respect des normes pour les handicapés).

- **Football et santé** : faciliter et encourager la consommation d'aliments sains, promouvoir la pratique d'activités physiques, lutter contre le tabagisme dans le sport.

- **Football et aide humanitaire** : respect des droits de l'homme, opérations avec des organisations humanitaires, sensibilisation du public. Autant de domaines qui mobilisent déjà la FFF et figurent parmi ses priorités, à travers notamment la Fondation du Football dont le thème central est le « respect ».

# DANS LA ZONE !

**V**enues des parquets de basket-ball et des terrains du football américain, les « fan zones » ont rencontré un grand succès lors du Mondial 2006 et de l'Euro 2008. Grands espaces situés au cœur des villes-hôtes, elles ont été conçues pour accueillir le public devant des écrans géants lors des retransmissions. L'UEFA entend

développer ce concept pour faire de la compétition un événement de plus en plus populaire et festif. Ces zones officielles sont un fabuleux recours, presque « un deuxième stade », pour accueillir les supporters qui n'ont pas trouvé de billets dans un cadre de fête favorisant les échanges à travers la passion commune du football. Hormis la diffusion des rencontres, elles sont équipées de scènes offrant aux spectateurs des divertissements culturels, musicaux ou sportifs pour animer l'avant et l'après-match. Placées dans un lieu central, généralement sur une grande place, elles devront être présentes dans toutes les agglomérations hôtes de l'Euro 2016. La capacité à présenter des projets innovants en la matière sera un élément déterminant pour décrocher la timbale.



**LES ANIMATIONS EN** dehors des stades sont une des données essentielles de la candidature.

## Une première réussie

**Les fan zones ont grandement contribué au succès de la Coupe du Monde 2006 en Allemagne. Dépassant les prévisions, elles ont accueilli 18 millions de spectateurs sur 15 lieux dans une ambiance haute en couleurs qui a promu l'image du pays. Une enquête de la FIFA a montré que 84 % des supporters ayant goûté à ce nouveau concept aimeraient y participer beaucoup plus souvent. Elles ont aussi permis d'employer 19 000 personnes et offert une nouvelle offre marketing et promotionnelle à la FIFA et à ses partenaires commerciaux.**

**LA LIGUE 1** pourrait bénéficier de l'héritage de l'Euro 2016 sur de nombreux aspects.



Escalettes lors du lancement de la candidature française, le 5 mars. Enfin, le pays organisateur doit moderniser ses infrastructures (transports, signalisation, sécurité, hôtellerie, parcs de stationnement, etc.) grâce à l'Euro 2016. L'UEFA a développé des indicateurs de performance permettant d'identifier l'impact du tournoi en termes d'organisation et de financement sur le long terme.

**77%**  
des hommes de  
**18 à 34 ans**  
soutiennent la  
candidature.

## POUR L'AVENIR

**L'**UEFA demande à chaque candidat d'inscrire sa candidature dans une démarche d'héritage à long terme. Sur le plan sportif, cela se traduit par le développement du football dans le pays hôte. L'exploitation ultérieure des stades devra être pensée pour une utilisation de trente à cinquante ans. Cela impose aux concepteurs une définition juste de la capacité. Les compétitions nationales bénéficieront des acquis du tournoi pour progresser en qualité et en popularité. « La France a besoin d'une dizaine d'enceintes modernes. Nous pensons ici à l'avenir et au développement de notre football », disait Jean-Pierre

**Saint-Denis**



**Saint-Etienne**



**Strasbourg**



**Toulouse**